



Nous avons le plaisir d'inviter votre organisation à participer à la conférence de l'Institut canadien des urbanistes de 2010. La conférence s'intitule **Changement climatique + Collectivité : un appel à l'action** et se tiendra du 2 au 5 octobre 2010 à Montréal au Québec. L'ICU accorde énormément d'importance au soutien des commanditaires dans l'effort qu'ils déploient à offrir un programme de grande qualité.

La conférence **Changement climatique + Collectivité** réunira des professionnels canadiens et étrangers qui aborderont les questions d'aménagement transnationales en rapport avec le changement climatique. Au travers de présentations et d'ateliers, les participants feront part de leur expérience dans l'élaboration de programmes d'adaptation au changement climatique, la mise au point de stratégies créatives, l'acquisition d'outils permettant d'agir et l'apprentissage de méthodes permettant d'évaluer la réussite des actions menées. Cette conférence internationale pluridisciplinaire apportera une information essentielle sur la science et la théorie du changement climatique et leur incidence sur les pratiques en urbanisme.

Qui participera à la conférence?

La conférence attire plus de 900 professionnels de l'urbanisme tous horizons confondus, notamment des gestionnaires municipaux, des planificateurs de l'utilisation du sol, des promoteurs immobiliers, des concepteurs d'urbanisme, des architectes, des spécialistes en SIG, des scientifiques et des gestionnaires de ressources naturelles. Les participants à la conférence sont des professionnels aux idées avant-gardistes et des personnes instruites.

Visibilité des partenaires

Tous les partenaires seront visibles sur le site Web de la conférence jusqu'à un mois après l'événement. En outre, tous les partenaires verront leur logo exposer sur les affiches sur place et sur les diapositives PowerPoint de la conférence. Les niveaux les plus élevés de parrainage permettront aux partenaires de présenter leur documentation commerciale et leur message marketing dans des kiosques d'exposition situés dans le hall à l'extérieur de la salle de conférence, où les participants prendront des contacts pendant les pauses-rafraîchissement.

Gestion du programme des partenaires

Les questions concernant le parrainage doivent être adressées à :

Christine Helm

Institut canadien des urbanistes
141, avenue Laurier Ouest, bureau 1112
Ottawa ON K1P 5J3
Téléphone : 800-207-2138 ou 613-237-7526, poste 503
Télécopie : 613-237-7045
Courriel : chelm@cip-icu.ca



PARRAINAGE DIAMANT

15 000 \$ et plus

À titre de partenaire Diamant, vous tiendrez la vedette et vous serez le partenaire en tête d'affiche d'un des quatre thèmes de la conférence. Avec un maximum de cinq partenaires, le parrainage Diamant donnera à votre entreprise une visibilité considérable tout au long de la conférence.

Avantages réservés au parrainage Diamant :

- Invitation à la réception des partenaires, où votre représentant pourra prendre contact avec des congressistes internationaux
- Une page pleine de publicité dans *Plan Canada*
- Le logo et le nom de votre entreprise sur les panneaux et affiches et sur les diapositives PowerPoint de la conférence
- La documentation commerciale (un document) de votre entreprise sera placée dans le sac remis aux congressistes
- Trois (3) entrées gratuites pour toute la durée de la conférence OU six (6) entrées gratuites d'une journée à la conférence.
- Un (1) espace d'affichage de premier choix dans le hall à l'extérieur de la salle de conférences
- Lien vers le site Web de votre entreprise sur le site Web de la conférence tout au long de l'année de la conférence

OCCASIONS DIAMANT

Parrainage d'un thème de la conférence

Parrainage électronique

Les thèmes de la conférence englobent :

- *Le changement climatique et l'environnement naturel ;*
- *Le changement climatique et l'environnement bâti ;*
- *Le changement climatique et l'environnement social ;*
- *Le changement climatique et l'économie.*

AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES

À titre de parrain d'un des quatre thèmes de la conférence, le logo de votre entreprise sera affiché sur le programme, et il apparaîtra dans toutes les séances simultanées.

À titre de parrain électronique, vous veillerez à ce que l'ensemble des congressistes ait accès gratuitement au Wi-Fi tout au long de la conférence.

Le logo et le nom de votre entreprise figureront sur les panneaux de l'espace café électronique.

Le logo de votre entreprise apparaîtra comme économiseur d'écran sur chaque ordinateur du café électronique.

PARRAINAGE PLATINE

10 000 \$ et plus

Le parrainage diamant offrira à votre entreprise une grande visibilité et vous positionnera comme une entreprise phare dans le secteur d'activité.

Avantages réservés au parrainage Platine :

- Invitation à la réception des partenaires, où votre représentant pourra prendre contact avec des congressistes internationaux
- Une demi-page (1/2) de publicité dans *Plan Canada*
- Le logo et le nom de votre entreprise sur les panneaux et affiches et sur les diapositives PowerPoint de la conférence
- Deux (2) entrées gratuites pour toute la durée de la conférence OU quatre (4) entrées gratuites d'une journée à la conférence
- La documentation commerciale (un document) de votre entreprise sera placée dans le sac remis aux congressistes
- Un (1) espace d'affichage de premier choix dans le hall à l'extérieur de la salle de conférences
- Lien vers le site Web de votre entreprise sur le site Web de la conférence tout au long de l'année de la conférence

OCCASIONS PLATINE

AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES

Rendre hommage à l'excellence – dîner de gala

Occasion de placer des présents au dîner et d'être remercié au début de la soirée.

Réception de bienvenue

Occasion de remettre des présents à la fin de la soirée et d'être remercié du podium au début de la soirée.

Déjeuner (2 disponibles)

Occasion pour un représentant de souhaiter la bienvenue aux participants et de recevoir des remerciements formels à l'événement.

Sac remis aux congressistes

Ces sacs écologiques seront remis aux congressistes au comptoir d'inscription et porteront le logo de votre entreprise aux côtés du logo de la conférence.

Badge

Le logo de votre entreprise sera apposé sur le badge que chaque congressiste portera. Ainsi, la marque de votre entreprise sera parmi les images les mieux en vue tout au long de la conférence.

Café électronique

Panneaux dans l'espace café. Le logo de votre entreprise sera affiché comme économiseur d'écran sur chaque ordinateur.

PARRAINAGE OR

5 000 \$ et plus

Les partenaires Or ont à leur disposition plusieurs occasions pour bénéficier d'une excellente visibilité.

Avantages réservés au parrainage Or :

- Invitation à la réception des partenaires, où votre représentant pourra prendre contact avec des congressistes internationaux
- Un quart (1/4) de page de publicité dans *Plan Canada*
- Une (1) entrée gratuite pour toute la durée de la conférence OU deux (2) entrées gratuites d'une journée à la conférence
- Le logo et le nom de votre entreprise sur les panneaux et les diapositives PowerPoint de la conférence
- Lien vers le site Web de votre entreprise sur le site Web de la conférence tout au long de l'année de la conférence

OCCASIONS OR

AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES

Bouteilles d'eau

Ces bouteilles d'eau en inox arboreront le logo de votre entreprise et serviront à bon escient pendant et après la conférence.

Panneaux de la conférence

Le nom de votre entreprise sera affiché sur tous les panneaux.

Fonctions petit-déjeuner (3 disponibles)

Panneaux au petit-déjeuner choisis en plus de l'occasion de remettre des présents.

Comptoir d'inscription

Le logo de votre entreprise sera affiché sur les panneaux sur place et au comptoir d'inscription en tant que parrain de cette zone incontournable.

Guide de poche des programmes

Le logo de votre entreprise sera affiché sur un guide pratique que les congressistes utiliseront pour assister aux séances pendant la conférence.

Conférencier d'honneur (un au choix parmi les six)

Le logo de votre entreprise apparaîtra à l'écran pendant les présentations du conférencier.

Jan Gehl – Professeur de design urbain, École d'architecture de l'Académie royale danoise des beaux arts, associé fondateur de Gehl Architects

Désirée McGraw – Directrice générale, Fondation Jeanne Sauvé et Fondation des boursiers

Andrew Weaver – Gagnant ex aequo du prix Nobel de la paix; auteur de *Keeping Our Cool: Climate Change: The Scale of the Problem, the Path to the Solution*

Larry Beasley, CM, FCIP – urbaniste de renommée internationale

Wade Davis – Explorateur-en-résidence de National Geographic, un anthropologue canadien de renom, ethnobotaniste, photographe et auteur dont le travail a porté sur les cultures autochtones dans le monde entier.

M^{me} Fatimata Dia Touré – Directrice, L'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie.

Avantages réservés au parrainage Argent :

- Invitation à la réception des partenaires, où votre représentant pourra prendre contact avec des congressistes internationaux
- Le logo et le nom de votre entreprise sur les panneaux et les diapositives PowerPoint de la conférence
- La documentation commerciale (un document) de votre entreprise sera mise à la disposition des congressistes sur place
- Lien vers le site Web de votre entreprise sur le site Web de la conférence tout au long de l'année de la conférence

OCCASIONS ARGENT**AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES****Design Charrette**

Parrainez cet événement d'une journée complète. Votre logo sera affiché sur les panneaux et vous aurez l'occasion de disposer des présents des documents sur une table dans la salle.

**Pauses-rafraîchissement
(6 disponibles)**

Panneaux à certaines causes en plus de l'occasion de remettre des présents

**Exposition des affiches
étudiantes**

Panneaux dans la zone d'affichage en plus de l'occasion de remettre des présents et de souhaiter la bienvenue aux congressistes.

Avantages réservés au parrainage Bronze :

- Invitation à la réception des partenaires, où votre représentant pourra prendre contact avec des congressistes internationaux
- Le logo et le nom de votre entreprise sur les panneaux et les diapositives PowerPoint de la conférence
- La documentation commerciale (un document) de votre entreprise sera mise à la disposition des congressistes à votre séance
- Lien vers le site Web de votre entreprise sur le site Web de la conférence tout au long de l'année de la conférence

OCCASIONS BRONZE**AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES****Séances simultanées**
(plusieurs disponibles)

Choisissez une séance qui cadre avec le message global de votre entreprise.

Demi-journée d'ateliers itinérants
(plusieurs disponibles)

Occasion d'exposer et des documents commerciaux. Vous serez remercié comme il se doit à bord du bus.

Atelier de formation intensive

Choisissez une séance qui cadre avec le message global de votre entreprise.

AMIS DE L'INSTITUT CANADIEN DES URBANISTES

500 \$ et plus

Les amis de l'ICU permettront que la conférence reste abordable pour les urbanistes et les étudiants.

En qualité d'ami de l'ICU, vous bénéficierez des avantages suivants :

- Une invitation à la réception des partenaires où votre représentant pourra prendre contact avec des congressistes internationaux
- Le nom de votre entreprise sur les panneaux et les diapositives PowerPoint tout au long de la conférence
- Apparition sur la liste des partenaires du site Web de la conférence
- Lien vers le site Web de votre entreprise sur le site Web de la conférence tout au long de l'année de la conférence



DEMANDE ET CONTRAT DE PARRAINAGE

Veillez accepter cette conférence comme preuve de paiement. Les factures pour les montants dus seront délivrées uniquement sur demande.

Information sur l'entreprise et personne-ressource

Nom _____ Titre _____

Entreprise/Organisme _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____ Téléphone _____

Télé. _____ Courriel _____ Site _____

Type de parrainage

Quel type de parrainage vous intéresse?

Diamant : 15 000 \$ et plus

Argent : 2 500 \$ et plus

Platine : 10 000 \$ et plus

Bronze : 1 000 \$ et plus

Or : 5 000 \$ et plus

Amis de l'ICU : 500 \$ et plus

Frais de parrainage _____ \$ + _____ \$ TPS (5 %) = TOTAL _____ \$

Activité, événement ou séance que vous souhaitez parrainer _____

Conditions du parrainage

1. Nous attribuerons les parrainages sur le principe du « premier arrivé, premier servi ».
2. Les derniers paiements doivent être reçus au plus tard le 1^{er} septembre 2010. Si les paiements ne sont pas effectués à la date d'échéance, le parrainage sera annulé et les sommes déjà versées ne seront pas remboursées.
3. Les paiements ne sont pas remboursables.
4. Nous nous réservons le droit de refuser une demande de parrainage.
5. Nous nous réservons le droit de modifier les règles et les règlements régissant le parrainage.

Acceptation

Je soussigné(e) suis autorisé(e) à souscrire aux conditions du présent contrat.

Nom _____ Titre _____ Date _____

Paiement

VISA

MasterCard

Chèque (à l'ordre de l'Institut canadien des urbanistes)

N° de carte _____ Date d'expiration _____ Signature _____

Veillez retourner le formulaire rempli à :

Conférence ICU 2010

Institut canadien des urbanistes

141, avenue Laurier Ouest, bureau 1112

Ottawa ON K1P 5J3

Télé. au 613-237-7045

Courriel : chelm@cip-icu.ca

Tél. : 1-800-207-2138 ou 613-237-

7526, poste 503

Merci!



ESPACE D'EXPOSITION

1 200 \$ et plus

Votre entreprise a la possibilité de mettre en valeur sa présence sur place pendant toute la durée de la conférence 2010 grâce à un kiosque d'exposition permettant de faire la promotion de votre entreprise, de ses services ou de ses produits. L'attribution des kiosques se fera selon le principe du « premier arrivé, premier servi ».

L'espace d'exposition comprend :

- Une surface de huit pieds par dix pieds permettant d'installer un kiosque avec un support d'affichage à rebords et une table de six pieds à rebords
- Le nom, le porteur de l'entreprise et le logo figureront dans le programme de la conférence sur place
- Insertion des coordonnées de la personne-ressource et d'un résumé des activités de l'entreprise dans la brochure Le réseau des exposants
- Le logo est le nom de votre entreprise sur les panneaux sur place
- Une entrée gratuite pour toute la durée de la conférence
- Lien vers le site Web de votre entreprise sur le site Web de la conférence tout au long de l'année de la conférence

Inscription pour obtenir un espace d'exposition

Entreprise/Organisme _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____ Téléphone _____

Télec. _____ Courriel _____ Site _____

Une fois votre inscription reçue, nous vous enverrons une trousse comprenant un contrat et un prospectus destiné aux exposants. Veuillez noter que l'espace est limité, aussi nous vous conseillons de vous inscrire au plus vite.

Veuillez inscrire ci-dessous un résumé des produits et des services qu'offre votre entreprise accompagné des coordonnées de la personne-ressource. Ces renseignements figureront dans la brochure Le réseau des exposants.

Veuillez retourner le formulaire rempli à :

Conférence ICU 2010

Institut canadien des urbanistes

141, avenue Laurier Ouest, bureau 1112

Ottawa ON K1P 5J3

Télec. au 613-237-7045

Courriel : chelm@cip-icu.ca

Tél. : 1-800-207-2138 ou 613-237-

7526, poste 503

Merci!



Conditions du contrat entre le parrain ou l'exposant et l'Institut canadien des urbanistes (ICU)

1. L'ICU se réserve le droit de modifier la date ou les dates auxquelles l'événement a lieu ou d'annuler ledit événement. L'ICU ne pourra être tenu responsable des dommages ou, pour tout autre raison similaire, de tout modification ou de toute annulation autres que le remboursement intégral de toutes les sommes versées par le parrain ou l'exposant à l'ICU.
2. Il est interdit au parrain ou à l'exposant de céder le présent contrat sans l'accord écrit de l'ICU. Toute tentative de cession rendra le contrat nul et non avenue et entraînera une annulation immédiate dudit contrat sans remboursement des sommes versées.
3. Le parrain ou l'exposant doit se conformer à l'ensemble des règles et des règlements fixés par l'ICU pour l'événement et accepte que la décision de l'ICU d'adopter de telles règles ou règlements soit sans appel et ait force obligatoire.
4. Il incombe au parrain ou à l'exposant de se conformer aux lois, aux règlements administratifs, aux exigences, aux codes et aux normes applicables, y compris ceux et celles concernant les incendies, la sécurité, la santé et les questions environnementales, et de s'assurer que les équipements, le matériel et les biens qu'il utilise sont conformes.
5. Le parrain ou l'exposant devra indemniser et dégager l'ICU de toute responsabilité à l'égard de toute perte, préjudice ou dommage subis par l'ICU à la suite d'un manquement du parrain ou de l'exposant aux conditions du présent contrat ou des suites de la participation du parrain ou de l'exposant à l'événement, y compris et sans en exclure d'autres toute réclamation d'une partie tierce contre l'ICU à l'égard d'une perte, d'un préjudice ou d'un dommage subi par un autre parrain ou exposant, le propriétaire de l'édifice, les participants à l'événement et leurs directeurs, officiers, agents et employés respectifs.
6. Le présent contrat peut être annulé par l'une ou l'autre des parties à condition que l'autre partie reçoive un préavis écrit avant le 31 juillet 2010. Le cas échéant, l'ensemble des sommes versées par le parrain ou l'exposant serait remboursé déduction faite de frais d'administration de 300 \$. Si le parrain ou l'exposant annule le contrat après cette date, il devient redevable de l'intégralité du prix du contrat. Les annulations doivent être faites par écrit sur papier à en-tête de l'entreprise.
7. L'espace d'exposition du parrain ou de l'exposant doit se conformer à l'ensemble des exigences de l'ICU et du propriétaire de l'édifice. L'ICU se réserve le droit de modifier ou de supprimer à tout moment tout ou partie de l'exposition, y compris des documents imprimés, des produits, des panneaux, des dispositifs lumineux ou sonores, et d'exclure des parrains ou des exposants ou leur personnel, si, selon l'avis de l'ICU, leur comportement ou leur présentation sont désobligeant envers l'ICU ou d'autres participants.
8. Les biens doivent être expédiés franc de port à l'événement. L'ICU n'acceptera aucun bien envoyé en port du. L'ICU décline toute responsabilité de perte ou de dommages des biens du parrain ou de l'exposant avant, pendant ou après l'événement.
9. Il incombe au parrain ou à l'exposant de souscrire une assurance couvrant sa participation à l'événement et à en assumer le coût. Le parrain ou l'exposant constant à fournir immédiatement à la demande de l'ICU les attestations d'assurance se rapportant à l'ensemble des polices d'assurance souscrites par le parrain ou l'exposant accompagné d'une preuve satisfaisante de la part des assureurs de la bonne validité desdites polices. Le parrain ou l'exposant consent à respecter l'ensemble des dispositions précédentes auxquelles vient s'ajouter tout autre droit ou recours dont pourrait bénéficier l'ICU aux termes de la loi ou du présent contrat.
10. Le parrain ou l'exposant respectera les règles et les règlements des agents contractuels syndiqués que l'ICU pourrait avoir retenus pour offrir des services au parrain ou à l'exposant. Tout différend entre le parrain ou l'exposant et lesdits agents contractuels ou représentants syndicaux sera soumis à l'ICU afin que cette dernière le règle. La décision de l'ICU en la matière sera sans appel et aura force obligatoire pour l'ensemble des parties.
11. L'ICU se réserve le droit d'annuler le présent contrat et d'exclure le parrain ou l'exposant si le parrain ou l'exposant déroge aux conditions du présent contrat ou aux règles et des règlements de l'événement. Le cas échéant, le parrain ou l'exposant perdra l'ensemble des sommes versées dans le cadre du présent contrat au titre de dommages-intérêts extrajudiciaires et non au titre d'une pénalité, sans limiter l'ICU à exercer d'autres droits ou d'autres recours légaux en vertu du présent contrat des suites dudit non-respect des conditions contractuelles. .